



Ecole du Cirque « Les Orsola Juniors »

Johnny & Melania Orsola

L'Etangs Frileux - Route de Cellettes

41120 Chitenay

06.81.05.44.57 - johny.delporte@gmail.com

Contact parents d'élèves : Gaëlle, ecoleducirqueorsola@gmail.com

Année scolaire 2021 - 2022

Les inscriptions pour l'école de cirque de Contres sont ouvertes !

L'école de cirque Orsola accueille tous les artistes en herbe, **dès 3 ans**, pour une année de découverte et d'apprentissage. Motricité, discipline et esprit de groupe : chaque enfant pourra développer son potentiel dans un cadre ludique et festif.

Au programme, de **nombreuses activités**: rouleau américain, funambulisme, hula hoop, arts clownesques, trapèze, magie, cow-boys, charivari, boule équilibre... Après découverte des différentes disciplines, votre enfant choisira **deux activités** dans lesquelles il se perfectionnera toute l'année afin de présenter un numéro à la fin de celle-ci lors du **spectacle de fin d'année**.

Pour la pratique des « aériens », seule Mélania aura pouvoir de décision pour cet atelier.

Plusieurs créneaux de cours sont disponibles dans une salle adaptée à vos enfants. Attention : un cours sera ouvert si le nombre minimum de 15 enfants est atteint.

Le **lundi** de **17h30 à 19h**.

Le **mercredi** de **14h à 15h30**.

Le **samedi** de **16h à 17h30**.

Baby-Circus : Le **mercredi** de **10h30 à 12h** : pour les enfants de 3-5 ans.

Afin que vos enfants puissent **découvrir** l'ensemble des disciplines, nous convions les futurs élèves aux **portes ouvertes** qui auront lieu le **samedi 11 septembre et le dimanche 12 septembre 2021 de 14h à 17h** (port du masque obligatoire).

Notre équipe est prête à accueillir ses nouveaux élèves pour une année aussi inspirante !

Bulletin d'inscription 2021 - 2022

À envoyer à : Ecole de cirque Orsola, « Les Etangs Frileux », 41120 Chitenay avec le règlement

Nom :	Prénom :	Date de naissance : / /
Adresse :		
Parent 1 :	Numéro de téléphone :	
	Mail :	
Parent 2 :	Numéro de téléphone :	
	Mail :	
Personne à prévenir en cas d'urgence + téléphone :		

Tarifification

Tarifs à l'année en fonction du lieu de domicile des parents/tuteurs légaux. Cocher la case.

	Controis-en-Sologne : Contres, Thenay, Feings, Ouchamps, Fougères-sur-Bièvre.	Hors communes
Par enfant	<input type="checkbox"/> 189 €	<input type="checkbox"/> 214 €
Par enfant, à partir de 2 enfants inscrits	<input type="checkbox"/> 179 €	<input type="checkbox"/> 204 €
Par enfant pour 2 cours/semaine	<input type="checkbox"/> 344 €	<input type="checkbox"/> 394 €

Paiement : (cocher la mention applicable) : Chèque Temps Libre Espèces

→ Pour les règlements par chèque à l'ordre du « **Comité d'Initiation aux Arts du Cirque** » :

Règlement en 1 fois

Règlement en 2 fois

Règlement en 3 fois

Horaire choisi (cocher le créneau horaire retenu) :

Le lundi de 17h30 à 19h.

Baby-Circus (3-5 ans) : le mercredi de 10h30 à 12h00

Le mercredi de 14h à 15h30.

Le samedi de 16h à 17h30.

Droit à l'image :

Vous autorisez l'école de cirque à prendre votre enfant en photo ou le filmer. OUI NON

Vous autorisez l'école de cirque à diffuser son image. OUI NON

Documents à fournir : Les parents ou tuteurs légaux s'engagent à fournir sous quinzaine une attestation **d'assurance complémentaire (=assurance scolaire)** pour les conséquences des dommages que l'enfant pourrait causer à autrui.

Date et signature :